

## **JTE 2015 - Atelier « économie circulaire » :**

### **De la production en agroforesterie à la consommation en construction et énergie**

- **Economie circulaire et démarche « zéro déchet » : en route vers un nouveau modèle ?**  
Témoignage Laura CHATEL – Association Zero Waste France

Les concepts d'économie circulaire et de « zéro déchet, zéro gaspillage » relèvent de la même ambition : changer notre modèle de production et de consommation de ressources pour réduire ses impacts sur l'environnement et bâtir une économie plus résiliente. Cela implique de passer d'une économie linéaire à un modèle circulaire, où les déchets sont avant tout considérés comme des ressources à préserver. Loin d'être une contrainte, ce nouveau modèle de développement est une véritable opportunité pour les territoires (développement de l'activité, création d'emplois non délocalisables, nouveaux savoir-faire...).

Projection du film de l'Ademe Bourgogne présentant le concept d'économie circulaire

De la politique d'économie circulaire de la Flandre à la démarche « zéro déchet » de la province de Trévise en Italie, de projets pionniers dans le domaine de la déconstruction ou de l'utilisation de matières recyclées sur les chantiers, des exemples concrets illustrent les opportunités et les marges de progression qu'offrent ces nouvelles approches et le rôle que peuvent jouer les différents acteurs d'un territoire dans leur développement et leur succès.

#### **Synthèse des échanges avec les participants pendant l'atelier :**

- **Remarque** : Claude CHATONNAY (Conseiller municipal – Ville de Coulaines) : A Coulaines nous faisons déjà de l'économie circulaire sans le savoir, par exemple lors de la déconstruction d'un bâtiment nous avons récupéré les gravats et les avons réemployés pour du sous bassement routier sur la commune.
  - **Remarque** : Baptiste FURIC (Architecte - association Bellastock), attention à bien différencier recyclage et « économie circulaire ». Dans l'exemple cité nous avons plutôt à faire à du recyclage local. C'est une bonne chose mais n'y avait il pas plus intéressant à faire avec ce bâtiment ? Le béton (du bâtiment des années 70) était encore probablement utilisable en l'état...
  - **Remarque** : Florian ROQUINARC'H (Chargé de mission environnement – Pays du Mans) : il est aussi important de prendre en compte que nous partons d'un existant, il y a un passif dont il est difficile de se « défaire », nous pouvons par contre avoir en tête pour les nouveaux projets à développer l'optimisation de la ressource (par exemple avec des clauses dans les CCTP, prévoir le changement d'usage des bâtiments, etc.). Il ne faudrait plus avoir une vision « déchet » en fin de parcours mais penser ressource dès la phase de conception des projets.

- **Réemploi : Témoignage Baptiste FURIC – Association Bellastock**

Bellastock : Une association qui développe des recherches et projets expérimentaux dans les domaines de l'aménagement des territoires, des cycles du projet et des cycles de la matière. Ces projets sont supports de nouvelles synergies entre acteurs d'un territoire, et offrent des moyens concrets de sensibiliser et former riverains, étudiants, professionnels. L'association est experte sur les questions de réemploi dans la construction, elle est lauréate du concours «Futurs possibles, le meilleur futur urbain» 2014 (2ème prix) organisé notamment par l'Association des Maires de France (AMF). Les projets d'expertise réemploi, développés au sein de l'association, dialoguent systématiquement avec son pôle R&D, notamment au travers de deux recherches-actions sur le réemploi de matériaux (Bellastock pilote, Encore Heureux et CSTB partenaires) financées par l'Ademe et la Région Île-de-France.

Expertise réemploi : L'expertise sur le réemploi de matériaux issus de chantier de démolition permettra d'enrichir l'écriture des espaces publics tout en étant un symbole fort des ambitions portées par la maîtrise

d'ouvrage en terme d'innovation environnementale et sociale. Chaque étape du projet est accompagnée par un volet d'expertise réemploi, certains lots seront ciblés puis testés, décrits et définis formellement à partir de matériaux de réemploi. L'objectif est de proposer des composants d'ouvrage en réemploi ; ces fragments d'architecture seront adaptés au projet et aux normes des espaces publics. Les composants d'ouvrage pourront être travaillés lors des ateliers in situ (voir le volet concertation). Ils trouveront leurs places dans les espaces publics qui structurent et donnent vie au projet de quartier résidentiel.

Plusieurs exemples sont présentés avec notamment le réemploi du flux métal et du flux béton.

Le flux métal a été réemployé pour la construction de candélabres, le flux béton a été réutilisé pour réaliser des gradins en poteaux bétons et du revêtement de sol (style voies gallo-romaines).

### Ouverture – pistes pour le territoire :

- ✓ Un concept clé pour répondre au enjeu de la transition énergétique et environnementale et participer à la mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial
- ✓ Une solution face à la crise économique (création d'activité et donc d'emplois, des emplois locaux non délocalisables, activités basées autour de l'optimisation des ressources pour davantage d'économies)
- ✓ Des secteurs d'activités diversifiés pour appliquer l'économie circulaire : productions agricoles et filière agro-alimentaire, bâtiment et travaux publics, réemploi et réparation, recyclage, énergie...
- ✓ Un territoire aux fortes potentialités... tirer parti de la complémentarité « ville-campagne » ?
  - ✓ Une sensibilisation aux atouts de l'économie circulaire et un accompagnement aux modalités de sa mobilisation (notamment via le Comité de pilotage local, des acteurs déjà mobilisés, bientôt des expérimentations)